

La réduction des budgets informatiques se confirme

Perceptible dès l'année 2009 en France, la réduction des budgets informatiques se confirme cette année.

Selon une étude menée par [Pierre Audoin Consultants](#) (PAC) auprès de 350 directions des systèmes d'information (DSI) sur le territoire national, seuls 20 % des organisations concernées prévoient une augmentation de leurs dépenses IT sur l'ensemble de l'année 2012.

La majorité des entreprises interrogées (65 %) déclare, en revanche, subir un plan de réduction des coûts informatiques.

Le SaaS, une valeur sûre

Dans ce contexte, les DSI tentent de maintenir des investissements stratégiques, dont les dépenses internes et celles liées au [logiciel en mode SaaS](#) (Software as a Service). En outre, 60 % des entreprises interrogées l'utilisent.

D'autres projets clés, comme ceux dédiés à la mobilité, la sécurité et au cloud computing, captent les investissements. Perçue au niveau national, [cette tendance se confirme à l'échelle européenne](#), observe, pour sa part, Gartner.

En France, [l'infogérance](#) est également considérée comme un poste de dépense prioritaire.

« Les grands comptes utilisent plutôt l'outsourcing sélective, en ne confiant qu'une partie de leur SI aux prestataires IT, alors que certaines PME n'hésitent pas à confier la totalité de leur SI à un prestataire externe, ne pouvant recruter du personnel informatique et/ou ne désirant se concentrer que sur leur cœur de métier », a déclaré mercredi par voie de communiqué **Franck Nassah**, vice-président du cabinet PAC.

Le forfait l'emporte sur la régie

En termes d'usages, observe PAC, le modèle régie ne fait plus recette (un prestataire informatique externe apporte son expertise aux équipes internes, la facturation prend en compte l'ensemble du temps passé sur le projet). C'est désormais le modèle au forfait (prestation facturée en fonction du projet lui-même) qui est privilégié par les entreprises.

« Les budgets dédiés aux projets au forfait sont moins frappés [de coupes sombres] », observe Franck Nassah.

Si « le besoin pour des prestations de services informatiques reste relativement élevé », conclut-il, « on se trouve dans une période où la pression sur les prix – aussi bien sur les nouveaux projets que dans la renégociation de contrats en cours – et sur les conditions de livraison est de plus en plus forte ».